

Partie à compléter par le stagiaire

N° SECURITE SOCIALE | | | | | | | | | | | | | | | Clé | | |

ETAT CIVIL

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom usuel :

Nom de famille (patronyme) :

Nom marital :

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) :
(Soulignez le prénom usuel)

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Département de naissance :

Terre de naissance (pays) :

Nationalité :

SITUATION FAMILIALE

Célibataire Marié(e) Vie maritale/PACS Veuf (ve) Divorcé(e) Séparé(e) de corps

ADRESSE PERSONNELLE

N° appartement, boîte aux lettres, escalier, étage... :

Bâtiment, lotissement villa, résidence... :

N°, nom de la rue (précisez si rue, avenue...):

Boîte postale, lieu-dit, poste restante :

Code postal :

Commune :

Pays :

Personne à joindre en cas d'urgence

Nom - Prénom :

N° téléphone fixe | | | | | | | | | | éventuellement n° poste :

N° téléphone portable | | | | | | | | | |

Le soussigné certifie exacts les renseignements fournis

Fait à , le / /

Signature :

Pièces à joindre obligatoirement :

Quelque soit le niveau du stage, la convention de stage tripartite signée de toutes les parties est obligatoire et doit être fournie au plus tard le jour de l'arrivée du stagiaire et jointe au dossier d'accueil.

a) Accueil des stagiaires juniors (jusqu'au niveau Bac)

- Carte d'identité scolaire (collège ou lycée)
- Attestation d'assurance extra-scolaire
- Copie de la carte vitale de l'assuré social
- Photocopie d'une pièce d'identité
- RIB le cas échéant
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile

b) Accueil des stagiaires étudiants (jusqu'à bac +4)

- Carte d'étudiant ou pièce justifiant de cette qualité
- Carte d'affiliation à une mutuelle étudiant (LMDE ou autre)
- Copie de la carte Vitale ou de l'attestation de carte vitale si le stagiaire a été immatriculé au régime général de sécurité sociale
- Photocopie d'une pièce d'identité
- RIB pour tout stage dont la durée est supérieure à 2 mois
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile
- une attestation sur l'honneur de l'étudiant indiquant le montant et l'origine des aides financières éventuellement perçues par ailleurs lorsque la durée du stage est supérieure à 2 mois

c) Accueil des stagiaires Master 2 et Ingénieurs Grandes Ecoles-ENITA

- un curriculum vitae complété d'un exposé des motivations scientifiques
- une photocopie des diplômes détenus et une attestation d'inscription en vue de la préparation au diplôme justifiant le stage
- une photocopie de pièce d'identité
- une copie de la carte Vitale ou de l'attestation de carte Vitale si le stagiaire a été immatriculé au régime général de sécurité sociale
- une attestation d'assurance Responsabilité Civile
- un RIB
- une attestation sur l'honneur de l'étudiant indiquant le montant et l'origine des aides financières éventuellement perçues par ailleurs
-

Pour les étudiants étrangers, il est nécessaire de produire, à la place ou en plus des pièces précédemment citées :

- Copie du passeport ou titre de séjour (sauf pour les ressortissants de l'UE)
- Carte d'étudiant ou attestation d'inscription dans l'établissement d'enseignement étranger
- Carte d'immatriculation au régime étudiant étranger s'il y a lieu
- Attestation de couverture sociale

Pour tout accueil d'un stagiaire étranger, le directeur de l'unité d'accueil doit impérativement en aviser la Mission des Relations Internationales en lui adressant une fiche individuelle de renseignements dûment signée par l'étudiant.